

# Conseil Municipal

Du 19 juin 2012



La séance est ouverte à 20 h.30. **Présents** : Mme GHELMA Gisèle, CATTEAU Annette. MM. CHALOYARD Guy, DE PASQUALIN Bruno, VICHOT Bernard, CARPENTIER Pierre, CHALOYARD Yves, CLAVELIN Charles, M. DE PASQUALIN Laurent, et du secrétaire de mairie GENTILE Patrice.

**Absent excusé** : M. THOULY Jean Jacques,

Mme le Maire ouvre la séance.

## Contrat de Monsieur David NOVE

Le conseil décide (6 pour et 3 abstentions) de renouveler le contrat de notre employé communal en C.D.I. à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012. Guy et Yves Chaloyard s'abstiennent, ainsi que Bernard Vichot qui estime que David Nové ne travaille pas assez de façon autonome.

## Lutte contre la renouée du Japon

Pierre Carpentier a noté des endroits où la renouée se propage sur notre territoire et notamment à la desrochelles. Des actions ont été effectuées mais d'autres taches de renouée apparaissent. Les emplois verts ont déjà procédé à des arrachages de renouée. Un groupe de travail avec des conseillers municipaux et des personnes du village sera constitué pour procéder à des opérations d'éradication de champs de renouée du Japon. Les personnes désirant rejoindre ce groupe de travail peuvent s'inscrire en mairie.

## Site internet de Nevy sur Seille

Pierre Carpentier, qui a suivi une formation informatique, rappelle qu'un site internet sur la commune de Nevy sur Seille a été créé. Mais il a été annulé dans la foulée car il a été créé au nom d'une personne physique alors que la mairie est une personne morale. Le coût étant bien plus élevé pour un site professionnel, le conseil décide pour le moment de reporter ce projet sachant également que la Communauté de Communes a un site internet qui couvre le territoire.

## Travaux bâtiments communaux

Laurent de Pasqualin prend la parole et expose les différents travaux à entreprendre.  
Le conseil accepte les travaux qui semblent impératifs :

### Bâtiment de la Cure

Démoussage du toit arrière de la Cure avec remplacement de petites tuiles si nécessaire.

Devis proposés : De Pasqualin et Jacquot

Le devis De Pasqualin a été retenu 4575€

Devis proposés pour remise en état des volets de la Cure.

Devis proposés : Parrot, Stor's Ferm's, Paget.

Le conseil choisit l'entreprise Parrot pour des volets en bois pour la somme de 4016€

Un devis complémentaire sera demandé pour la peinture.

### Appartement communal loué à Maryse Tolle (suite à un dégât des eaux) :

Devis plancher par l'entreprise Parrot : 1356€ (unepartie pris en charge par l'assurance)

Devis peinture par l'entreprise Prost : 1952,50 € (une partie pris en charge par l'assurance)

Devis Jouffroy cabine de douche : 1394,12€ (facture à la charge de la commune)

Devis Bruchon vmc : 340 € (facture à la charge de la commune)

### **Radiateurs de la mairie et de la salle communale**

Devis Jacquot de La Marre : révision des 7 radiateurs (mairie et salle communale) 304,50 € accepté par le conseil.

### **Toiture du bâtiment de la Mairie**

Quelques fuites ont été constatées sur la toiture de la mairie. Bruno De Pasqualin est venu remplacer quelques tuiles manquantes.

### **Travaux voirie rue du Moulin**

La Communauté de Communes doit refaire un appel d'offres pour les travaux de voirie à effectuer sur le territoire de la CCCHS début juillet afin de pouvoir retenir l'entreprise au mois de septembre. Ce délai risque de reporter nos travaux à effectuer dans la rue du Moulin.

### **Préparation du repas communal**

Le repas aura lieu le dimanche 19 août dans la cour de la mairie si la météo le permet. Les inscriptions se feront en mairie impérativement jusqu'au 10 août.

### **Carte Avantages Jeunes**

Le conseil décide à nouveau d'offrir la carte avantages jeunes. Veuillez-vous inscrire en mairie jusqu'au mardi 10 juillet, dernier délai. A l'inscription, il convient d'indiquer les renseignements suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse, et éventuellement n° de mobile et/ou mail.

### **Renouvellement adhésion service informatique SIDEC**

Le conseil renouvelle l'adhésion au SIDEC pour la maintenance informatique des logiciels et de l'ordinateur de la mairie.

### **Convention caserne de la Marre**

Le conseil autorise Mme le Maire à signer une convention relative aux modalités de répartition et de versement de la subvention attribuée sur fonds ministériels exceptionnel aux communes concernées par le projet de rénovation du centre de secours situé sur la commune de la Marre. Le versement initial était de 3577€. Il convient de déduire 10 % de cette somme.

### **Divers**

Mme le Maire propose d'avancer le prochain conseil municipal à 19 heures.

Le ramassage des poubelles du mercredi 15 août est avancé au mardi 14.

L'école de la Salette et la Société de Musique remercient la commune pour les subventions versées.

M. Clavelin Denis demande d'installer vers le pont de Baume, un camion snack/crêperie pour la saison estivale, 1 à 2 fois par semaine. Le conseil donne son accord.

L'Association des Maires du Jura organise l'opération recyclage des mobiles. La commune accepte d'installer un collecteur de mobiles à la Mairie.

Ragondins : Yves Chaloyard nous signale des ragondins en bord de Seille. Le Maire se mettra en rapport avec le Président du Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille qui propose des pièges.

Exceptionnellement, la mairie sera fermée vendredi 29 juin.

La mairie sera également fermée du 14 au 31 juillet. Réouverture de la mairie le mercredi 1er août. En cas d'urgence s'adresser au maire (03.84.44.63.74 ou 06.83.34.63.31) ou aux adjoints (03.84.85.20.88 ou 03.84.85.26.79 ou 03.84.44.63.89).